

Objet : P.L.U. de la commune de ELBEUF (76)

(Les coordonnées X et Y des centroïdes sont exprimées en : Lambert 1)

(Les coordonnées X et Y des centroïdes sont exprimées en : Lambert 2 étendu)

N°	Identification	code nat.	X	Y
1	ELBEUF / Villa du Val Caron / Le Buquet / villa / Gallo-romain	17307	500979	2478255
3	ELBEUF / église Saint-Etienne / Rue de la République / église / Bas moyen-âge	17870	502650	1177630
4	ELBEUF / MANOIR DU GLAYEUL / / maison forte / Moyen-âge	171563	502754	2478006
5	ELBEUF / Chapelle Saint-Auct / / cimetière / Bas-empire - Haut moyen-âge	171564	502253	2477916
7	ELBEUF / / Côte du Neubourg / Paléolithique / mobilier lithique	17454	503167	2476832
12	ELBEUF / / Rue Boucher de Perthes / occupation / Epoque indéterminée	174047	502654	2477744
14	ELBEUF / / Rue Jules Descourbet / quai ? / Gallo-romain ?	174049	504210	2477889
15	ELBEUF / / Rue Victor Grandin / quai ? / Gallo-romain ?	174050	502504	2478260
16	ELBEUF / / Angle des rues Guynemer et des Martyrs / thermes / Gallo-romain	174051	502911	2477769
17	ELBEUF / / Rue de la République / sépulture / Gallo-romain	174052	502790	2477801
18	ELBEUF / / Le Tapis vert le long de la route du Neubourg / funéraire / sépulture / Gallo-romain	174053	503202	2476629

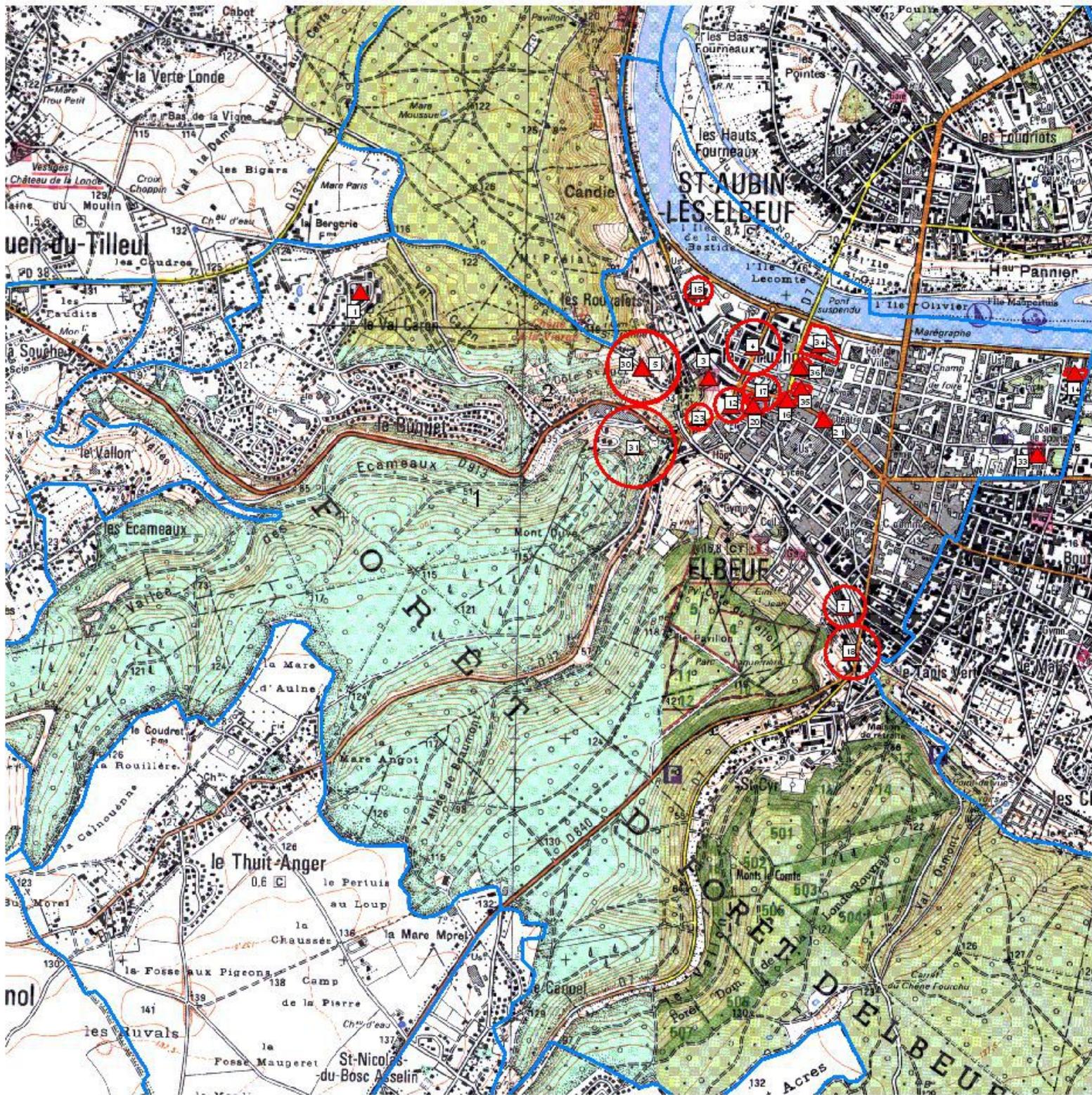
20	ELBEUF / / Rue Sevestre Aine / cimetière ? / Epoque indéterminée ?	174055	502755	2477742
21	ELBEUF / / RUE DE LA BARRIERE, ENTRE LES RUES LA FAYETTE ET PECIERE / voie ? / Gallo-romain ?	174056	503075	2477679
23	ELBEUF / / Rue Meleuse, Rue Boucher de Perthes / occupation / Bas-empire - Haut moyen-âge ?	174058	502507	2477691
24	ELBEUF / / Eglise Saint-Jean / dépôt monétaire / Gallo-romain	174059	502977	2477915
30	ELBEUF / chapelle Saint-Félix et Saint-Auct / La Côte Saint Auct / chapelle / Haut moyen-âge ?	174065	502255	2477915
31	ELBEUF / / Rue de Bourgtheroulde / cimetière / Bas-empire - Haut moyen-âge	174066	502218	2477556
33	ELBEUF / / 1 rue des traités (gendarmerie) / adduction / Gallo-romain ?	174614	504041	2477519
34	ELBEUF / quai de la Seine - rue Bourdon / / terrasse / quai / Bas moyen-âge - Epoque moderne	1711448	503057	2478019
35	ELBEUF / / 57, rue Guynemer / secteur d'agglomération / Moyen-âge classique - Epoque moderne	1712783	502971	2477822
36	ELBEUF / Eglise Saint-Jean / / église / Moyen-âge	1712786	502962	2477917

EA non localisée(s) : les coordonnées X et Y sont celles du centre de la commune

N°	Identification	code nat.	X	Y
2	ELBEUF / FORTIFICATIONS D'AGGLOMERATION / / enceinte / Bas moyen-âge	171562	502103	2476718
8	ELBEUF / / Le Hameau de Candié / dolmen / Néolithique	174043	502103	2476718
9	ELBEUF // Rue Boucher de Perthes / Néolithique / mobilier lithique	174044	502103	2476718
10	ELBEUF /// Second Age du fer / monnaies	174045	502103	2476718
11	ELBEUF // Le Vallot : Route du Neubourg / Gallo-romain / tuiles	174046	502103	2476718
13	ELBEUF // Près de la Rivière "Le Puchot" / Gallo-romain / tuiles	174048	502103	2476718

19	ELBEUF // Propriété Charles Legouy / cimetière / Gallo-romain ?	174054	502103	2476718
22	ELBEUF // Près de l'église Saint-Etienne / Gallo-romain / monnaies	174057	502103	2476718
25	ELBEUF / / Entre les rues Royale et Meleuse / dépôt monétaire ? / Gallo-romain ?	174060	502103	2476718
26	ELBEUF / / La Côte Saint Auct / Haut-empire / monnaies	174061	502103	2476718
27	ELBEUF / / / dépôt monétaire / Haut-empire	174062	502103	2476718
28	ELBEUF / / / Gallo-romain / monnaies	174063	502103	2476718
29	ELBEUF / / Près de la Fontaine du Puchot / église ? / Haut moyen-âge ?	174064	502103	2476718

ELBEUF: données archéologiques





PRÉFECTURE DE LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE

LE PREFET
De la Région de Haute-Normandie
Préfet de la Seine-Maritime

ARRETE

**Arrêté portant création
de zones de saisine au titre
de l'archéologie préventive
sur la commune de
ELBEUF (Seine-Maritime)**

Vu - Le Livre V du Code du Patrimoine;

Vu - Le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

Vu – Les éléments portés à la carte archéologique nationale pour ce qui concerne la commune de Elbeuf (Seine-Maritime)

Considérant l'existence d'éléments du patrimoine archéologique sur la commune d'Elbeuf, que leur protection implique que l'ensemble ou une partie des dossiers de permis d'aménager, de demande de permis de construire, de démolir, d'autorisations d'installations et travaux divers, d'autorisations de lotir et les décisions de réalisation de ZAC conformément aux articles R. 311-7 et suivants du code de l'urbanisme portant sur ces terrains soient transmis au préfet de Région ; tel qu'il est prévu aux articles 1 et 2 du présent arrêté.

ARRETE

Article 1 :

Sont institués sur la commune de Elbeuf, conformément aux documents portés en annexe du présent arrêté :

1. un zonage archéologique comprenant les parcelles situées dans les secteurs 1 (sections cadastrales AD-AE-AH-AL-AM-AN-AO-AP-AR-AS-AT-AV-AW-AX-BL) et 2 (sections cadastrales AK-BK) soumis aux seuils prévus dans l'article 2.
2. une communication systématique des projets dont l'assiette est supérieure ou égale à 10 000 m² pour les parcelles non incluses dans les secteurs susmentionnés.

Article 2 :

Toutes les demandes de permis d'aménager, de construire, de démolir et d'autorisations d'installations et travaux divers devront être transmis pour avis au préfet de Région selon les modalités suivantes, conformément aux documents portés en annexe du présent arrêté :

- Secteur 1 : toutes les demandes (sauf vérandas, garages de surface de maisons particulières, changements d'affectation de locaux sans transformation du bâti, modifications de façades et toitures)
- Secteur 2 : les demandes concernant les projets dont le terrain assiette est de surface égale ou supérieure à 2000 m².

Article 3 :

Le présent arrêté sera publié au Recueil des actes administratifs de toutes les préfectures de la Région. Il sera adressé par le préfet du département de la situation du zonage à la mairie de Elbeuf, aux fins d'affichage en mairie pendant un délai d'un mois minimum.

Article 4 :

Le Directeur Régional des Affaires Culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur général de l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives.

Fait à Rouen, le

Le Préfet

Pierre-Henry MACCIONI

ANNEXE (éléments justificatifs)

Elbeuf : ZONAGE ARCHEOLOGIQUE

Avertissement

Le zonage archéologique, établi par le service régional de l'archéologie en février 2014, constitue un état des connaissances et sera régulièrement mis à jour en fonction des acquis des interventions archéologiques ou des recherches documentaires. Il est volontairement très large car il tient compte des incertitudes des localisations anciennes et des secteurs potentiellement riches.

Les secteurs définis

Elbeuf possède un riche patrimoine archéologique avec des indices d'occupation du Paléolithique (côte du Neubourg), du Néolithique (rue Bouchet de Perthes) et de l'âge du Fer. Les périodes plus récentes sont les mieux identifiées avec des installations humaines pérennes depuis le début de l'Antiquité.

Secteur 1 (seuil 0)

L'Antiquité :

L'agglomération antique implantée essentiellement sur la commune de Caudebec-lès-Elbeuf, semble s'étendre brièvement sur celle d'Elbeuf dans sa partie est. Après un apparent vide archéologique lié à une absence d'occupation ou d'observations sur une distance de près de 600 m, une nouvelle concentration de vestiges apparaît de nouveau, le long de l'axe sud-est/nord-ouest qui correspond à la voie antique principale reliant Rouen et Evreux (*grosso modo* rue de la République et rue des Martyrs). Elle bifurquerait ensuite par l'actuelle route de Bourgtheroulde vers l'ouest, l'aménagement d'une voie le long de la Seine demeurant encore incertaine.

Cette seconde concentration de vestiges occupe les deux rives de la source du Puchot et se rapproche de la Seine, signalant peut-être une ouverture vers le fleuve plus prononcée qu'à Caudebec. Deux découvertes de massifs maçonnés désignés alors par le terme de quai, sont en effet recensés rue Jules Descourbet et rue Victor Grandin.

Les différentes observations archéologiques ne permettent pas de déceler l'organisation globale de l'occupation antique d'Elbeuf en raison d'une information très parcellaire. La nature des vestiges, composée principalement de découvertes mobilières avec de nombreuses mentions de monnaies et de trésors isolés ou sans contexte, souligne cependant une occupation dense. La deuxième particularité repose sur le nombre important de mentions à caractère funéraire principalement sur les axes en sortie d'occupation, route de Bourgtheroulde, au "Tapis Vert" et rue de la République, impliquant un habitat proche. Des thermes localisés à l'angle des rues Guynemer et des Martyrs ainsi que la mention d'une adduction d'eau rue des traités, constituent les seules constructions aujourd'hui identifiées. Des indices de sites comportant de nombreuses tuiles indiquent par ailleurs l'existence de bâtiments, sur plusieurs points de la ville, au Puchot et sur la route de Bourgtheroulde par exemple.

L'hypothèse d'un deuxième pôle d'activité en lien avec la Seine telle qu'une agglomération, un port fluvial...et géographiquement distincte de l'agglomération de Caudebec, reste donc à confirmer.

Le haut Moyen Âge et le Moyen Âge :

Le haut Moyen Âge semble se superposer à l'occupation antique. Il se manifeste actuellement presque exclusivement par le prisme des activités religieuses, funéraires et liturgiques : cimetière et chapelle à Saint-Auct et Saint-Félix, mention d'une église dans le secteur du Puchot, découvertes funéraires rue de Bourgtheroulde. Une occupation non identifiée est également citée rue Meleuse.

L'urbanisation de la fin du Moyen Âge s'organise autour des deux églises Saint-Jean et Saint-Etienne toujours existantes, mais son évolution topographique reste mal renseignée par l'archéologie. Le centre ancien d'Elbeuf a en effet été en partie détruit lors de la seconde guerre mondiale et les secteurs reconstruits n'ont pas fait l'objet d'opérations de fouille. L'unique opération significative est très récente puisqu'elle s'est déroulée en 2013, au 57 rue Guynemer en limite est du quartier du Puchot. Elle a permis de constater la conservation de niveaux des XIII^e et XIV^e siècles et d'étudier l'évolution de l'îlot urbain sur huit siècles. Dans ce même quartier du Puchot, est d'ailleurs mentionnée une maison forte au lieu-dit "Glayeul" non loin du bord de Seine et à proximité du Puchot.

L'activité drapière qui émerge dans le dernier quart du XV^e siècle et s'impose aux siècles suivants, n'est donc pas connue par les sources archéologiques. Les études d'archives semblent indiquer une emprise de la ville qui se

développe à partir du carrefour constitué par de la rue des Martyres et de l'actuelle rue Guynemer et se développe de part et d'autre de ces axes.

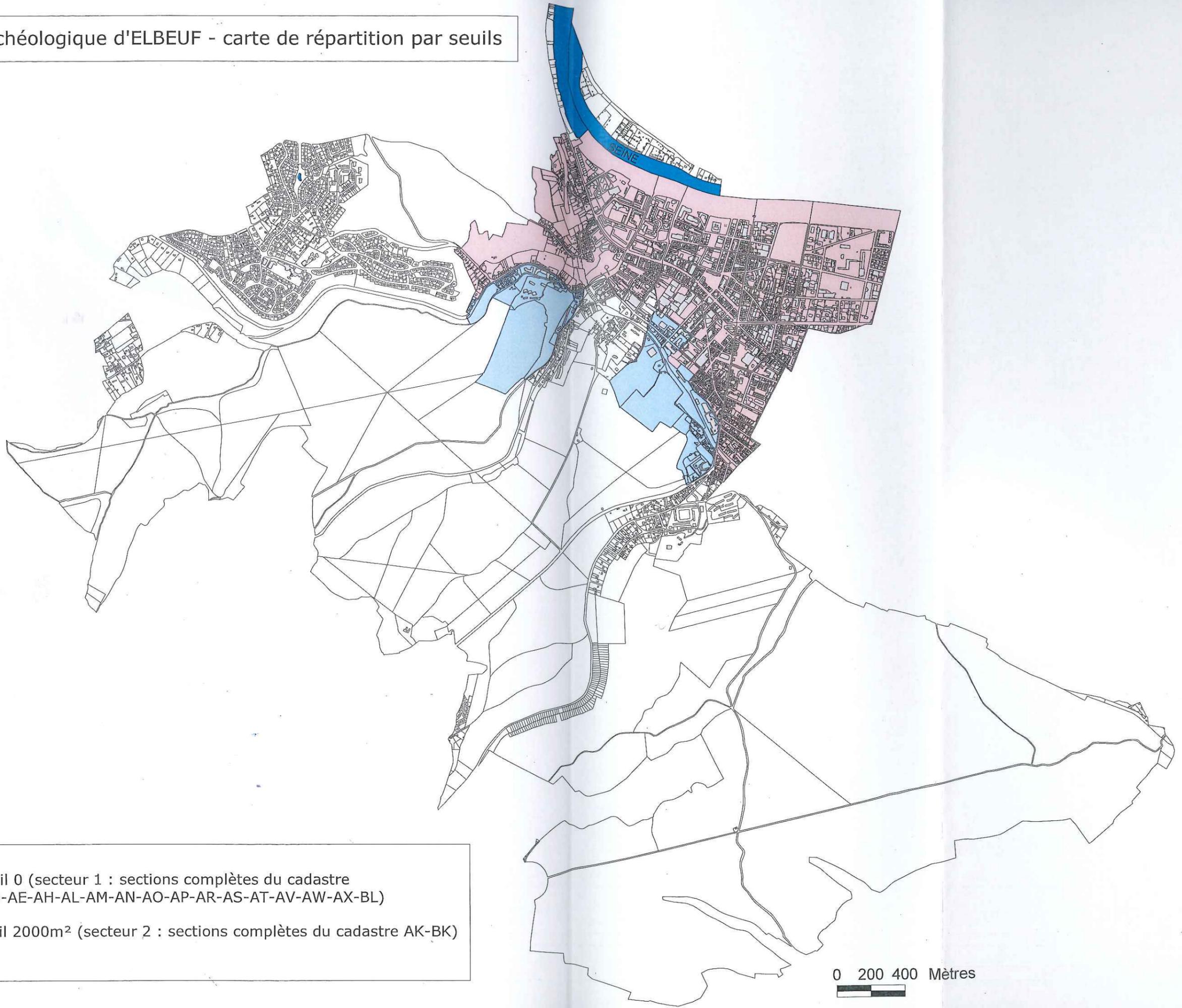
Secteur 2 (seuil supérieur ou égal à 2 000 m²)

Ces secteurs sont localisés en limite des occupations urbaines antiques et médiévales. Ils ont peu fait l'objet de découvertes ou d'observations archéologiques, mais leur emplacement en marge des sites est susceptible de fournir des informations inédites. Une surveillance des travaux sur ces surfaces plus importantes permettra, dans un premier temps d'évaluer son potentiel. Il s'agit des sorties sud-ouest et sud-est des villes antique et médiévale (passages de voies, présence de nécropole et cimetière, habitats périphériques...).

Parcelles non incluses dans les secteurs susmentionnés (seuil supérieur ou égal à 10 000 m²)

Il s'agit de la périphérie urbaine très largement occupée par un couvert forestier important qui a fossilisé les vestiges antiques et médiévaux. Il est actuellement peu, voire pas concerné par des projets immobiliers.

Zonage archéologique d'ELBEUF - carte de répartition par seuils



-  seuil 0 (secteur 1 : sections complètes du cadastre AD-AE-AH-AL-AM-AN-AO-AP-AR-AS-AT-AV-AW-AX-BL)
-  seuil 2000m² (secteur 2 : sections complètes du cadastre AK-BK)

0 200 400 Mètres